

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

7^{ème} **Commission**
N° CP-2016-4-7-2

Service instructeur

DECS - Service de la culture et du patrimoine

Service consulté

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL ET AU PATRIMOINE

Résumé : Au titre de sa politique culturelle, le Conseil départemental a adopté différents dispositifs permettant de soutenir diverses composantes du secteur culturel, dont l'animation du patrimoine et les musées.

A ce titre, il est proposé, dans le présent rapport, d'attribuer et d'autoriser en faveur de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace, une subvention d'un montant total de 407 968 € au titre du fonctionnement et de 250 000 € au titre de l'investissement, ainsi que d'approuver et de m'autoriser à signer l'avenant correspondant.

Au titre de sa politique culturelle, le Conseil départemental a adopté différents dispositifs permettant d'accompagner l'animation et le développement culturel des territoires via le soutien aux collectivités ou associations ou dans le cadre de son adhésion à des syndicats mixtes.

Par courrier du 29 janvier 2016, l'Association de l'Ecomusée d'Alsace a sollicité le soutien financier du Département pour le fonctionnement et le programme d'investissement à réaliser en 2016 sur le site patrimonial de l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim.

Lors de sa réunion du 12 février 2016, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné cette demande de subvention relevant des lignes budgétaires consacrées aux dispositifs précités et proposé les interventions suivantes, récapitulées dans le tableau joint en *annexe 1* au rapport pour un montant total d'aides de **657 968 €** en faveur de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace, dont **407 968 €** pour le fonctionnement, les activités culturelles et l'opération de communication exceptionnelle liée à l'ouverture de la liaison entre le Parc du Petit Prince et l'Ecomusée (comprenant 2 navettes de bus + transport SNCF) et **250 000 €** pour l'investissement.

En conclusion, il est proposé, au titre des politiques :

I - Animation du Patrimoine et Musées

- ↳ d'attribuer et d'autoriser en faveur de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace le versement des subventions suivantes pour un montant global de **657 968 €** et de prélever les crédits correspondants sur les lignes du budget départemental 2016, conformément à la décomposition suivante :
 - **407 968 €** au titre du fonctionnement et de l'opération de communication exceptionnelle liée à l'ouverture de la liaison entre le Parc du Petit Prince et l'Ecomusée (comprenant 2 navettes de bus + transport SNCF) sur le programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014 ;
 - et **250 000 €** au titre de l'investissement sur le programme D215 Imputation 204-312-20422-2312-014.
- ↳ d'approuver et de m'autoriser à signer l'avenant n° 2 à la convention du 19 juin 2014 portant sur le versement de subventions d'aides au fonctionnement général à l'Association pour l'Ecomusée d'Alsace par le Département du Haut-Rhin et la Région Alsace, période 2014 à 2016, relatif à ces subventions, joint en *annexe 2* au rapport ;
- ↳ de rappeler que la subvention d'un montant de 26 600 € mentionnée à l'article 1er de l'avenant a été attribuée par délibération de la Commission Permanente n° CP-2016-3-6-5 du 24 mars 2016 ;
- ↳ de prendre acte des renseignements portés sur la liste jointe en *annexe 2* qui récapitule les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN